

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Concert du chœur mixte du collège, 27
avril 1941

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1941, tome 40, p. 97-103

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Le concert du chœur mixte du collège à Lausanne

27 avril 1941

Invité par l'Association des intérêts de Lausanne à donner un concert dans la grande salle du Capitole, à Lausanne, le chœur mixte du collège s'est rendu dans la capitale vaudoise le dimanche 27 avril. Il y a été reçu avec beaucoup de sympathie par un public ardemment désireux de l'entendre dans l'exécution d'un programme tout entier consacré à des œuvres de Palestrina. Nous nous faisons un devoir de remercier ici MM. Faillettaz et Lamunière ainsi que M. Jaton, des aimables attentions qu'ils ont eues à notre égard. La récompense de leurs efforts, ils l'auront trouvée dans l'accueil très aimable que les amateurs de musique lausannois et la presse ont réservé à leur initiative et dans la joie qu'ils ont procurée aux professeurs et aux élèves du collège de St-Maurice.

Ce n'est évidemment pas à nous qu'il appartient de porter un jugement sur la valeur de l'audition du 27 avril. Nous laisserons ce soin aux critiques musicaux des journaux romands qui ont bien voulu rendre compte du concert. Mais voici tout d'abord le programme qui a été exécuté :

ŒUVRES DE PALESTRINA

1^{re} Partie

Acclamation.

1. *Kyrie* de la Messe « *Dilexi* », à 5 voix mixtes.
2. *Gloria* de la Messe « *Dilexi* », à 5 voix mixtes.
3. *Surrexit pastor bonus*, à 4 voix d'hommes.
4. *Sanctus* de la Messe « *Dilexi* », à 5 voix mixtes.
5. *Benedictus* de la Messe « *Dilexi* », à 5 voix mixtes.
6. *Gloriosi principes terrae*, à 4 voix d'hommes.
7. *Agnus Dei* de la Messe « *Dilexi* », à 5 voix mixtes.

2^e Partie

1. *Recordare*, pour chœur d'hommes et 8 voix mixtes.
2. *Hodie Christus natus est*, à 4 voix d'hommes.
3. *Nigra sum*, à 5 voix mixtes.
4. *Ave Maria*, à 4 voix d'hommes.
5. *Super flumina*, à 4 voix mixtes.
6. *Pueri Hebraeorum*, à 4 voix d'hommes.
7. *Peccavimus*, à 5 voix mixtes.

Dans la « Tribune de Lausanne » du 29 avril, M. Aloys Fornerod n'a ménagé ni ses félicitations ni ses critiques, encore que sa manière de parler de l'audition semblait insinuer que le chœur mixte de St-Maurice s'était imposé à Lausanne alors qu'il y a bien une dizaine d'années qu'il y est invité avec sympathie. Il écrit entre autres :

Un long (trop long) programme de musique liturgique risque fort de trahir des compositions écrites pour l'église et qui sont dépayssées dans une salle de cinéma, en présence des microphones et des journalistes. La musique palestrinienne souffre moins que le chant grégorien d'être transformée en musique de concert ; pourtant elle en souffre aussi. La variété fut cherchée, cette fois-ci, par le choix d'une messe dont les morceaux furent séparés par des motets, le chœur mixte alternant avec le chœur de voix d'hommes.

M. Fornerod formule ensuite quelques critiques sur la qualité des voix, l'interprétation des œuvres chantées, et il conclut :

N'empêche que l'on eut du plaisir à les (chanteurs de St-Maurice) entendre et que certaines exécutions furent parfaitement belles. Les accents du motet « *Peccavimus* », par exemple, si justes et si touchants, trouvèrent le chemin des cœurs et restent gravés dans les mémoires.

Le public de Lausanne se souviendra longtemps, sans doute, du très sympathique chœur du collège de Saint-Maurice.

Dans la « Gazette de Lausanne » du 30 avril, M. R. de Cérenville, critique musical de ce journal, s'est exprimé en termes flatteurs :

Sous les auspices de l'« Association des intérêts de Lausanne », ce groupe choral a donné dimanche après-midi un très

beau concert au Capitole. A côté du plaisir que nous a donné une exécution remarquable, nous y avons trouvé celui d'un hommage rendu à une grande mémoire.

C'est que l'œuvre de Palestrina apparaît toujours comme un miracle. Quand ce compositeur a surgi, la musique sacrée, pourtant fondée sur le plain-chant, ne laissait plus deviner ses origines, tant l'école flamande n'était plus qu'« une étude architecturée et amphigourique du XIV^e et du XV^e siècles ». Il n'y avait plus alors aucune conception artistique, mais seulement des fioritures, des roulades et des difficultés mécaniques sans âme. On a pu dire que la réforme de Palestrina a vraiment été un miracle parce qu'elle a créé non une mélodie ou une harmonie, mais une forme substantielle, une matière, un quelque chose de divin, qui est le début d'un système. Il a préparé l'affranchissement du plain-chant et apporté au monde une musique où l'émotion a pu s'exprimer.

On pouvait craindre qu'un programme exclusivement consacré à Palestrina ne parût un peu long : il n'en a rien été.

Je ne conseillerais pourtant pas à un ensemble choral moins parfait de tenter cette expérience. Mais M. le chanoine Broquet a amené son chœur à un point où la clarté et la fusion des voix sont égales, en sorte qu'on ne se lasse point de ces accords émouvants. Dans la première partie, on a entendu un « Benedictus » transparent et un « Agnus Dei » devant qui le ciel semblait s'ouvrir. A elle seule cette exécution des parties de la messe suffisait à classer un ensemble, mais nous eûmes d'autres joies dans la seconde partie : le « Recordare » à huit voix, cri de désespoir de Jérémie suppliant Jérusalem de revenir à son Dieu, les beaux chœurs à quatre voix d'hommes, tels que le « Hodie Christus natus est », le « Super flumina » animé d'une poésie si intense et le délicieux passage du « Cantique des Cantiques », « Nigra sum » (« Je suis noire, ô filles de Jérusalem ») et encore le chant du Jour des Rameaux, martelé d'hosannas.

Si nous nous sommes abstenus d'applaudissements matériels que le caractère de cette musique nous semblait interdire, nous avons donné notre adhésion la plus intime à ce beau concert. Contrairement à d'autres ensembles choraux religieux — nous pensons surtout à une manécanterie célèbre et itinérante — le chœur de St-Maurice nous apporte l'expression parfaite du chant religieux : ici, c'est l'absence même de toute recherche de l'effet qui produit l'effet le plus émouvant, et cela dans une salle où l'acoustique est trop sèche pour convenir au concert.

Ces chanteurs sont dirigés par M. le chanoine Broquet avec une admirable sobriété : nous sommes bien loin des gestes extrêmes qui menacent les lustres ou agitent de molles oriflammes. Il suffit du regard pour conduire des voix qui sont dans les mains du chef pour qu'il les pétrisse au gré de son âme tout imprégnée de musique.

Les impressions apportées par des moments si parfaits pourraient s'exprimer en deux mots : Quelle joie ! Quelle leçon !

Dans la « Feuille d'Avis de Lausanne » du 29 avril, M. Henri Jaccard a très justement relevé le danger que courait le chœur mixte en n'exécutant que des œuvres de Palestrina, en se produisant dans une salle dont l'acoustique laissait beaucoup à désirer et où manquaient « les splendeurs procurées par les résonateurs des temples ». Puis il y avait le « dépaysement ». « Rien n'est plus cruel, a écrit M. Jaccard, pour un chanteur ou un instrumentiste habitué à un local où le moindre des sons prend une valeur splendide, de se trouver tout à coup dans un étouffoir. » Il poursuit ;

Que de réserves, direz-vous ! Eh bien oui. Mais aussi quelle admiration ! Car incontestablement cette maîtrise, formée de 150 chanteurs, se produisant tantôt par ses voix d'enfants, tantôt par ses voix d'adultes ou par les deux, est une splendeur vocale, technique et expressive. L'on s'en aperçut bien vite, lorsque, après quelques essais moins heureux, ou plutôt moins généreux, éclatèrent les magnifiques (pour une fois on emploie magnifique dans son sens propre) et somptueuses sonorités de l'« Agnus Dei », de la messe « Dilexi », ou lorsque se déroula la seconde partie (la première avait été consacrée entièrement à la messe « Dilexi »), avec ses motets pour quatre voix d'hommes, ses chœurs à quatre, cinq, huit voix mixtes.

Sans parler de l'émotion religieuse, qui pouvait s'ajouter ici à l'autre, l'on atteignit à l'émotion musicale la plus profonde, la plus pure et la plus rare.

On nous dispensera d'une description. « La difficulté de décrire par des mots la beauté de la musique n'est jamais aussi grande que lorsqu'il s'agit des œuvres polyphoniques vocales du XVI^e siècle dont l'ascendant s'exerce sur notre organisation par des moyens entièrement différents de ceux auxquels l'art contemporain nous a accoutumés », a-t-on écrit. Et toute littérature serait particulièrement vaine ici.

On nous dispensera aussi d'analyser les qualités et les possibles défauts de cette belle masse chorale. Il suffit que l'on atteste son émotion profonde et sa reconnaissance pour les moments de très grande beauté passés en ce lieu profane.

Cette reconnaissance, le public la témoigna par de longs et fervents applaudissements, sur la fin du concert, alors qu'entre les morceaux, il s'était plutôt abstenu, par respect sans doute.

Après avoir rendu hommage comme il convient à M. le chanoine Louis Broquet, il reste à remercier l'Association des intérêts de Lausanne qui a pris l'initiative heureuse de ce concert. Elle avait déjà procuré un grand plaisir aux Lausannois, il n'y a pas longtemps, avec les petits Genevois et « i Bambini ticinesi ». Elle persévère et réussit, sur un plan beaucoup plus élevé, avec ces chanteurs aigaouis. Elle poursuit

ainsi le double but de promouvoir l'art et de contribuer aux échanges intellectuels et artistiques des diverses régions de la Confédération. Son propos est doublement admirable.

M. le sergent-major Rime a écrit dans le « Nouvelliste valaisan » du 29 avril que le chœur du collègue a remporté à Lausanne un « succès considérable ». Il cite les noms de diverses personnalités qui assistèrent au concert : S. E. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, le maître Gustave Doret qui, après l'audition, témoigna de sa joie profonde et de sa sympathie si précieuse, le compositeur Coppola, MM. Hermann Lang, René Morax, Fernand Hayward, Charles Haegler et tant d'autres. Puis il écrit :

A l'instar d'autres ensembles célèbres, le chœur du collège de St-Maurice donna, dans son « Acclamation à la ville de Lausanne », un exemple de sa puissance et de l'équilibre parfait des différentes voix. Ce début en fortissimo faisait bien augurer de la suite du concert. Grâce à des voix d'enfants, l'imposante chorale dispose des possibilités les plus étendues. Les plus délicats registres des sopranis sont rendus avec une pureté et une sûreté absolument admirables. Basses et ténors qui comptent dans leurs rangs des organes d'une ampleur magnifique, encadrent de leur puissance, cette phalange d'enfants sans jamais la dominer. Chacun tient sa place avec une discipline sans défaillance, une maîtrise absolue de son organe, donnant ainsi la démonstration d'un long et patient travail. Des fortissimi les plus impressionnants aux pianissimi les plus doux, la masse chorale suit son chef dont l'expressive direction ne laisse rien au hasard.

Parlant du chœur d'hommes, M. Rime écrit en outre :

Plusieurs pages réservées au quatuor masculin furent exécutées par l'ensemble des chanoines complété par les meilleurs éléments du chœur. Là encore, nous avons dû nous incliner devant la perfection de l'interprétation, la beauté et l'équilibre des voix. Une page célébrant la naissance du Christ connut une exécution dont la splendeur mérite les plus vifs éloges.

L'hebdomadaire « Curieux » de Neuchâtel (No du 2 mai) a également consacré un écho de son « petit doigt » au concert du 27 avril, notant bien qu'« exceptionnellement le chœur du collège s'était déplacé à Lausanne ». Il écrit entre autres :

Ce fut avec une rare maîtrise que le chanoine Louis Broquet conduisit ses choristes. Le programme, composé en grande

partie des plus beaux fragments de la messe « Dilexi » connu une interprétation digne des plus vifs éloges...

L'éducation des exécutants est poussée jusqu'au plus haut degré ; il est aisé de s'en rendre compte et l'on ne peut qu'admirer la richesse des nuances que, d'un imperceptible geste, le directeur indique à ses chanteurs.

On reproche souvent aux chorales de chez nous de ne pas suivre la baguette du chef avec toute l'attention désirable. Ce reproche ne peut en aucun cas être adressé aux choristes — fussent-ils les plus jeunes — du chanoine Broquet. On note, au contraire, une communion absolue entre le maître et les exécutants.

C'est à M. Henri Jaton, maître de chapelle de Notre-Dame de Lausanne, que nous demanderons enfin de dire son jugement sur le concert du 27 avril. Il l'a fait connaître dans l'« Echo » du 3 mai qui vient de nous parvenir. M. Jaton situe tout d'abord le rôle de l'Abbaye de St-Maurice dans le domaine de la culture et de la spiritualité, puis parle du programme du concert :

Il n'est point aisé, écrit-il, d'aborder un répertoire de ce genre dont l'exécution est hérissée de difficultés et d'embûches. Il faut, pour scruter la littérature palestrinienne, un chef, un guide, dont le talent et la culture soient à même de conduire sagement une interprétation qui exige un goût sûr et une autorité sans défaillance.

Les chanteurs de Saint-Maurice sont privilégiés : ils ont à leur tête un musicien d'élite, un artiste d'un immense savoir et d'une parfaite modestie. Le chanoine Broquet est le directeur rêvé d'un ensemble dont les qualités nombreuses nous sont apparues dès les premières notes du concert.

A vrai dire, l'interprétation du répertoire polyphonique de la Renaissance a suscité depuis fort longtemps de multiples controverses. D'illustres maîtres de chapelle se sont évertués à convaincre leur entourage de l'authenticité de leurs théories et de leur respect des traditions. Mais ces traditions existent-elles vraiment ? On pourrait en douter. Les éditeurs modernes de la musique palestrinienne nous proposent de nombreux systèmes de nuanciation qui s'opposent et se contredisent de la plus belle manière. Certains de ces éditeurs jalonnent la partition musicale d'une infinité de nuances expressives, toutes plus arbitraires les unes que les autres, et qui ont comme effet certain de détruire l'élémentaire unité de l'œuvre. D'autres, au contraire, agissent dans un sens minimum, déclarant que ce genre de musique se suffit à lui-même, sans qu'on l'accompagne d'aucun complément expressif, le mouvement des voix, la diversité de l'écriture fournissant largement une variété de couleurs et de nuances.

L'interprétation que nous a donnée le chœur du collège de St-Maurice nous a ravi : entre les mille et une possibilités de

traduction, le chanoine Broquet a choisi la meilleure, celle qui, faisant fi de tout effet extérieur, laisse à la musique seule le soin d'émouvoir, par le seul moyen de son austère simplicité. Que l'on ne craigne pas une monotonie lointaine. Le discours des chanteurs est animé d'une ferveur qui s'appuie sur des données bien précises. Suivant la construction de l'œuvre, qui est faite de plans successifs qui s'opposent, le chanoine Broquet a fait sienne la vertu que l'on réclame de l'artiste, à savoir : l'art de ne rien déranger. Des pages entières s'écoulent sans que rien ne se passe d'important ; et pourtant, durant ce même instant, une progression grandiose s'accomplit, à notre insu, aboutissant à une péroration dignement amenée.

Voyons là un élément de perfection dans l'expression que nous n'avions pu admirer que bien rarement jusqu'alors. Mais les moyens techniques qui mettent cet élément en valeur ne le cèdent en rien au principe moteur qui les ordonne. Articulation précise, équilibre des voix, sûreté dans les attaques, accents bien en place sont autant de qualités qui se sont affirmées largement tout au long du concert.

Une préférence, un moment meilleur encore ? La Messe « Dilexi », sans contredit, le « Sanctus » et l'« Agnus Dei », en particulier, où les chanteurs de St-Maurice atteignirent le point culminant de l'audition. Il n'est pas à dire que les motets de la seconde partie du programme n'aient pas connu une qualité d'exécution égale : « Recordare », « Peccavimus », « Super flumina Babylonis » et « Nigra sum » bénéficièrent d'une excellente traduction.

Les productions pour voix mixtes étaient judicieusement entrecoupées d'œuvres pour chœur d'hommes. On remarqua particulièrement un registre de « basses » de premier ordre, et, parmi tous les motets exécutés, l'« Ave Maria » fut chaleureusement accueilli.

En terminant cette revue de la presse qui nous permettra de conserver dans la collection des « Echos » le souvenir agréable du concert de Lausanne, il nous reste à remercier très vivement le public lausannois et les éminentes personnalités qui assistèrent à l'audition du 27 avril. Notre gratitude s'adresse également à M. l'abbé Henri Barras, révérend curé du Saint-Rédempteur, et à ses confrères, qui ont bien voulu nous autoriser à nous rassembler dans leur église pour procéder à une ultime répétition avant le concert. Et enfin, nos exprimerons notre reconnaissance à l'Association des intérêts de Lausanne, que préside avec distinction M. Faillettaz : l'accueil qui nous fut réservé nous laisse le meilleur des souvenirs.

F.-M. B.